

LETTRE OUVERTE

à Monsieur le Maire des personnels de la cuisine centrale

Ces dernières semaines l'ensemble des personnels ont été informé verbalement d'un projet de réorganisation de service qui se mettrait en place dès le 2 novembre 2015.

Ces éléments, présentés par petits groupes dans une série de réunions, impactent la journée continue instaurée depuis plusieurs années et validée par l'assemblée délibérante à cette époque et maintenue depuis par les différentes équipes municipales.

Notre mission de service public au quotidien est de préparer, répartir, livrer la restauration scolaire pour l'ensemble des enfants inscrits chaque jour pour bénéficier de ce service de restauration.

C'est le travail d'une équipe d'un ensemble d'actrices, d'acteurs dont chacune des tâches de travail sont incontournables, allant des agents exécutants jusqu'aux encadrants, c'est une chaîne humaine indissociable et la mise en place, comme de son maintien, de la journée continue est bien liée à notre métier.

Quelle est le but de cette réorganisation annoncée ?

Depuis de nombreuses années notre journée continue bénéficiait d'une pause de 45 mm dont personne n'avait soulevé de problème organisationnel majeur à la bonne continuité du service public.

La loi AUBRY/Fonction publique sur la question du temps de travail dit « aucun temps de travail quotidien ne peut atteindre 6 heures sans qu'un agent bénéficie d'un temps de pause d'une durée minimale de 20 mm ». **C'est le cadre légal donc de la journée continue !**

Alors le projet annoncé n'est pas de se mettre en conformité avec la législation sur le temps de travail mais de cumuler une partie du temps de pause d'aujourd'hui pour l'ensemble des personnels afin de leur attribuer une autre mission dans un autre service dans le cadre de leur temps de travail hebdomadaire (exemple : les cuisiniers seraient affectés à la voirie).

Les personnels sont en désaccord, ils demandent l'application de la loi AUBRY avec seulement les 20 mm de pause pour se restaurer dans le cadre de la journée continue.

Sur les contraintes financières liées à l'instauration depuis 2014 du pacte de responsabilité par le gouvernement les personnels n'en portent pas la responsabilité !

Déjà entre 4 et 5 postes n'ont pas été remplacés à la cuisine centrale et l'ensemble de l'équipe avec professionnalisation s'est adaptée à cette contrainte budgétaire.

Avec le soutien des représentants Cgt du comité technique qui sont nos délégués des personnels, nous souhaitons Monsieur le Maire, qu'une délégation puisse vous rencontrer avant le 16 octobre 2015 inclus.